

Pays de la Loire, Sarthe
Villaines-sous-Lucé
la Croix de Pois

Station de la ligne des tramways de la Sarthe du Mans au Grand-Lucé et hôtel de voyageurs de la Croix de Pois, actuellement maison

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059525
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : inventaire topographique Forêt de Bercé
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : gare, hôtel de voyageurs
Précision sur la dénomination : de tramways
Destinations successives : maison
Parties constituant non étudiées : abri de voyageurs, communs

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 2024, A, 740-741

Historique

La ligne de tramways du Mans au Grand-Lucé appartient au premier réseau de tramways de la Sarthe, construit par l'ingénieur civil parisien Alfred Faliès et déclaré d'utilité publique le 6 mars 1880. La station Volnay-Saint-Mars-de-Locquenay est installée au P.K. 24,3, sur le territoire de la commune de Villaines-sous-Lucé. La ligne est ouverte au trafic le 25 mai 1882.

La même année et sur le même fond, l'hôtel de voyageurs est achevé pour Raoul Graffin, propriétaire au Grand-Lucé et au Mans. La construction est réalisée *sur les instances du concessionnaire*, qui assure le transport gratuit des matériaux. L'hôtel dispose d'un accès direct au quai et sert d'abri à voyageurs. Géré par l'un des employés de la ligne, qui y loge, *il rend beaucoup de service au public en raison de l'éloignement de la station de Volnay de tout village ou habitation*.

En 1900, la Compagnie des tramways de la Sarthe, concessionnaire depuis 1893, fait équiper la station d'un abri à voyageurs, d'une plaque tournante et d'une voie de marchandises de 30 m de long. En 1905, l'entrepreneur manceau Fonteix y joint 50 m de voie de marchandises pour desservir sa carrière de pierres ouverte près du lieu-dit Le Relai.

En 1933, la Compagnie projette de déplacer l'*arrêt de la Croix de Pois*, renommé *Arrêt de Villaines-sous-Lucé*, de 600 à 700 m en direction du Grand-Lucé et de le rendre facultatif, du fait de son manque de fréquentation en dehors des jours de marché au Grand-Lucé. La ligne est fermée en 1947 et déclassée l'année suivante. L'abri à voyageur, aujourd'hui désaffecté, est le seul vestige des installations ferroviaires.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Alfred Faliès (ingénieur civil, attribution par source)

Description

L'ancien hôtel comprend deux bâtiments, logis et communs, disposés en L, construits tous deux en maçonnerie de moellons et briques enduite et couverts d'ardoise. Le logis adopte un plan en L, il compte un sous-sol et un étage de comble, ses baies sont encadrées de pierre de taille. Les communs sont composés d'un corps central à étage flanqué de deux ailes

basses, les baies sont encadrées de briques. Le logis a été récemment augmenté d'une nouvelle aile à gauche, la partie droite des communs refaite ou augmentée à droite. Les intérieurs n'ont pas été vus.

L'abri à voyageur est une structure en béton armé hourdée de briques, il est couvert d'une voûte également en béton armé. Il est aujourd'hui désaffecté.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : maçonnerie, enduit ; ciment, béton armé ; brique

Matériau(x) de couverture : ardoise, béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, sous-sol, 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, noue ; extrados de voûte

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Décor

Techniques : peinture

Représentations :

Précision sur les représentations :

La façade sur rue du logis porte l'enseigne A LA CROIX DE POIS, peinte sur l'enduit du mur en lettres noires sur un fond blanc. A gauche de la porte d'entrée, une publicité peinte indique HORLOGERIE BIJOUTERIE E. BOINE LE MANS (Horlogerie Boiné, 31, rue Nationale, Le Mans).

Une seconde enseigne semble avoir existé côté cour.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Synthèse historique

L'hôtel de voyageurs dit de la Croix-de-Pois est construit en 1882, année de la mise en service de la station Volnay-Saint-Mars-de-Locquenay de la ligne de tramways du Mans au Grand-Lucé. Il est édifié avec l'appui du concessionnaire de la ligne, sur l'emprise de la station, dont il est probablement le seul bâtiment jusqu'en 1900. Son architecture est largement inspirée des modèles architecturaux alors en vogue.

L'abri de voyageurs en béton armé est construit en 1900, sur le modèle de ceux utilisés pour le 2e réseau de tramways de la Sarthe. Il est le seul vestige, désaffecté, des installations ferroviaires.

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; PC/383/2 à PC/383/16. Plan cadastral de Villaines-sous-Lucé, 1834. 1/10000e (tableau d'assemblage), 1/2500e (feuilles de sections).
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 383 / 21. Cadastre de Villaines-sous-Lucé. Matrice des propriétés bâties. 1882-1911.
- AD Sarthe ; 5 S 373. Ligne de tramways LE MANS - LE GRAND-LUCE. Emplacement des stations. (1880-1881).**
AD Sarthe ; 5 S 373. Ligne de tramways LE MANS - LE GRAND-LUCE. Emplacement des stations (1880-1881).
Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 5 S 373
- Archives départementales de la Sarthe ; 5 S 374. Ligne de tramways LE MANS - LE GRAND-LUCE. Travaux aux gares (1895-1933).

Bibliographie

- GIBIAT, Samuel, ZUBER, Henri (co-dir.). **L'aventure du rail en Sarthe Des origines à la régionalisation (1848-1972)**. Catalogue d'exposition. Le Mans : Conseil Général de la Sarthe, 2013. 160 p.

Périodiques

- RIFFAUD, Jean-Claude, RENAUD, Jacques. **"Les Tramways de la Sarthe"**, in *Magazine des tramways à vapeur et des secondaires. Revue trimestrielle des amis du rail secondaire et touristique*, n° 29, Pau, 1984.

Illustrations



Détail de l'élévation de l'hôtel sur rue.

Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20247200101NUCA



Elevation de l'hôtel sur cour.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20247200099NUCA



Elevation des commons sur cour.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20247200100NUCA



Abri à voyageurs.

Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20247200102NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Villaines-sous-Lucé : présentation de la commune (IA72059502) Pays de la Loire, Sarthe, Villaines-sous-Lucé

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Julien Hardy

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Détail de l'élévation de l'hôtel sur rue.

IVR52_20247200101NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elevation de l'hôtel sur cour.

IVR52_20247200099NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elevation des communs sur cour.

IVR52_20247200100NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Abri à voyageurs.

IVR52_20247200102NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation